

Comité d'entreprise Famer
Siège 43 rue Fleury Neuvesel
69700 Givors

à

Monsieur le Maire de Givors

Envoyé en préfecture le 01/12/2023

Reçu en préfecture le 01/12/2023

Publié le

ID : 069-216900910-20231130-DEL20231130_10-DE



Par la présente je vous confirme la volonté du Comité d'Entreprise Famer, de céder pour la somme de 1500,00€ (mille cinq cents euros), sa propriété sise au 43 rue Fleury Neuvesel à Givors et se composant :

- D'une maison d'habitation élevée sur cave, d'un rez-de-chaussée, d'un 1^{er} étage de 3 pièces et d'un 2^{ème} étage de 3 pièces.
- D'une dépendance dans la cour et jardin à la suite

L'ensemble d'une contenance de 994 m² environ figurant au cadastre section AM numéro 54.

Nous attirons votre attention sur 2 points:

1) le titre de propriété est établi au nom du CE Berthiez, auquel a succédé le CE Famer lors de la disparition de la société Berthiez et la création de la société Famer, mais la déclaration faite au centre des impôts fonciers en date du 7 février 1991 fait apparaître le CE Famer comme Propriétaire (ou usufruitier).

2) le montant estimé de 1500,00€ représente : le solde de la taxe foncière 2023 pour un montant de 419€, auquel s'ajoute les frais d'expertise du bâtiment (sté Bâtétat).

Givors le 16 novembre 2023

p/ le CE Famer

le Secrétaire

André Colin

Copies :

Madame Carine JAUDOIN (Juriste, Direction des affaires juridiques)

Monsieur Jérémie BARMA (Directeur du service urbanisme)